

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00238

Numéro SIREN : 791 860 059

Nom ou dénomination : AA.PA.CH ATELIER D'ARCHITECTURE PASS CHRISTAKOUDI

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2019 sous le numéro de dépôt 1181

Greffes du tribunal de commerce de COMPIEGNE



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 07/03/2019

Numéro de dépôt : 2019/1181

Déposant :

Nom/dénomination : AA.PA.CH ATELIER D'ARCHITECTURE PASS CHRISTAKOUDI

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 791 860 059

N° gestion : 2016 B 00238



COMPTES ANNUELS

SAS AA PA CH

186 rue Saint Paterne
60700 PONTPOINT

Exercice clos le 31/03/2018

SIRET : 79186005900025

Auditeurs & Comptables Associés

3ème Etage
175, Boulevard Pereire
75017 PARIS

Tél : 01.47.63.70.86

Fax : 01.40.54.72.51



Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
2. Détail des comptes	16
Bilan détaillé	17
Compte de résultat détaillé	19
3. Liasse fiscale	21



Comptes annuels



Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS AA PA CH relatifs à l'exercice du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	32 892
Chiffre d'affaires	66 757
Résultat net comptable (Perte)	-4 341

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS

Le 04/10/2018

Jean Luc RUELLE

Expert Comptable



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/03/2018	Net 31/03/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 368	418	950	675
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 368	418	950	675
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	12 060		12 060	25 436
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	17 490	1 159	16 331	12 140
Autres créances	424		424	186
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 170		2 170	369
Charges constatées d'avance (3)	957		957	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	33 101	1 159	31 942	38 132
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 470	1 577	32 892	38 806
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			1 240	



Bilan passif

	31/03/2018	31/03/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	7 500	7 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	463	463
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	214	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-4 341	215
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 836	8 177
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 341	7 552
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 496	9 385
Dettes fiscales et sociales	13 219	12 732
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		960
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	29 056	30 629
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	32 892	38 806
 (1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	29 056	30 629
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	France	Exportations	31/03/2018	31/03/2017
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	66 757		66 757	64 782
Chiffre d'affaires net	66 757		66 757	64 782
Production stockée			-13 376	22 016
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			7 379	1 657
Autres produits			2	
Total produits d'exploitation (I)			60 762	88 455
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			920	1 282
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			20 545	28 659
Impôts, taxes et versements assimilés			1 985	1 207
Salaires et traitements			36 422	40 410
Charges sociales			12 926	15 932
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
– Sur immobilisations : dotations aux amortissements			205	178
– Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
– Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
– Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				1
Total charges d'exploitation (II)			73 003	87 669
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-12 241	787
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V-VI)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-12 241	786



Compte de résultat (suite)

	31/03/2018	31/03/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	7 900	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	7 900	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		534
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		534
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	7 900	-534
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		38
Total des produits (I+III+V+VII)	68 662	88 455
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	73 003	88 241
BENEFICE OU PERTE	-4 341	215
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AA PA CH

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2018, dont le total est de 32 892 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 341 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2017 au 31/03/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	888	480		1 368
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	888	480		1 368
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	888	480		1 368



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport				
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	214	205		418
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	214	205		418
ACTIF IMMOBILISE	214	205		418



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 18 872 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	17 490	16 250	1 240
Autres	424	424	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	957	957	
Total	18 872	17 632	1 240
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	10 656
Total	10 656



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 7 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 75,00 euros.

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 29 056 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 496	11 496		
Dettes fiscales et sociales	13 219	13 219		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 341	4 341		
Produits constatés d'avance				
Total	29 056	29 056		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 341			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 4 340 euros.



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenue	
AGO 2016–2017	540
AGO 2017 – 2018	540
Appel cotisation assurance MAF 2017	332
Régularisation cotisation assurance décennale MAF 2017	1 915
Forfait dématérialisation déclaration 2017/2018	300
Etat – autres charges à payer	
Taxe d'apprentissage 1 Trimestre 2018	62
Formation continue 1 Trimestre 2018	65
Total	3 755

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assurance professionnelle MAF	957		
Total	957		



Autres informations

Mr James PASS, Président de la SAS AA.PA.CH, pour maintenir les capitaux propres de la société dans les limites légales a abandonné une partie de son compte courant sous réserve de retour à meilleure fortune,
au 31/03/2018 : 7 900 euros.



Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
ACTIF				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Autres immobilisations corporelles				
218310 – Matériel informatique	479,95		479,95	
218400 – Mobilier	888,34		888,34	888,34
281830 – Amortis. matér.bureau et informat.		27,11	-27,11	
281840 – Amortis. mobilier		391,37	-391,37	-213,70
	1 368,29	418,48	949,81	674,64
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 368,29	418,48	949,81	674,64
Stocks				
En cours de production de services				
345000 – Prestations de services en cours	12 060,00		12 060,00	25 436,00
	12 060,00		12 060,00	25 436,00
Créances				
Clients et comptes rattachés				
411000 – Clients	5 594,16		5 594,16	7 995,23
416000 – Clients douteux ou litigieux	1 240,00		1 240,00	1 240,00
418100 – Clients – factures à établir	10 656,00		10 656,00	4 064,00
491000 – Dépréciations comptes clients		1 158,88	-1 158,88	-1 158,88
	17 490,16	1 158,88	16 331,28	12 140,35
Etat, Impôts sur les bénéfices				
444000 – Etat – impôts sur les bénéfices	32,00		32,00	18,00
	32,00		32,00	18,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
445660 – TVA déductible s/aut.biens et sces	201,60		201,60	18,34
445860 – TVA sur factures non parvenues	190,89		190,89	150,00
	392,49		392,49	168,34
Divers				
Disponibilités				
512000 – Banque				368,94
512200 – Banque CREDIT AGRICOLE	2 169,57		2 169,57	
	2 169,57		2 169,57	368,94
Charges constatées d'avance				
486000 – Charges constatées d'avance	957,00		957,00	
	957,00		957,00	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	33 101,22	1 158,88	31 942,34	38 131,63
COMPTE DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	34 469,51	1 577,36	32 892,15	38 806,27



Bilan détaillé

	Net au 31/03/18	Net au 31/03/17
PASSIF		
Capital social ou individuel		
101300 – Capital souscrit–appelé, versé	7 500,00	7 500,00
	7 500,00	7 500,00
Réserve légale		
106100 – Réserve légale	462,89	462,89
	462,89	462,89
Report à nouveau		
110000 – Report à nouveau (solde créditeur)	214,37	-0,14
	214,37	-0,14
Résultat de l'exercice	-4 341,07	214,51
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 836,19	8 177,26
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés		
455110 – Associés cpte courant J. PASS	2 363,93	5 575,70
455120 – Associée cpte courant M. PASS	1 976,65	1 976,75
	4 340,58	7 552,45
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
401000 – Fournisseurs	7 868,57	8 484,88
408100 – Fournisseurs – fact. non parvenues	3 627,54	900,00
	11 496,11	9 384,88
Personnel		
421000 – Personnel – rémunérations dues	3 181,13	4 796,47
	3 181,13	4 796,47
Organismes sociaux		
431000 – URSSAF	4 201,00	4 294,00
437200 – Caisse de retraite salariés	1 358,09	1 391,85
437400 – PREVOYANCE	434,41	118,00
	5 993,50	5 803,85
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
445510 – TVA à décaisser	417,00	79,00
445712 – TVA COLLECTEE 20%	932,36	1 171,90
445717 – TVA COLLECTEE 7%	81,13	81,13
445800 – Régularisation de TVA collectée	711,12	
445870 – TVA sur factures à établir	1 776,00	677,33
	3 917,61	2 009,36
Autres dettes fiscales et sociales		
448600 – Etat – autres charges à payer	127,03	122,00
	127,03	122,00
Dettes fiscales et sociales	13 219,27	12 731,68
Autres dettes		
411000 – Clients		960,00
		960,00
TOTAL DETTES	29 055,96	30 629,01
TOTAL PASSIF	32 892,15	38 806,27



Compte de résultat détaillé

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
PRODUITS		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
706200 – PRESTATIONS A 20%	64 576,37	63 282,19
706710 – PRESTATIONS A 10%	2 180,78	1 500,00
	66 757,15	64 782,19
Production stockée		
713400 – Variation encours product. services	-13 376,00	22 016,00
	-13 376,00	22 016,00
Subventions d'exploitation		
Autres produits		
758000 – Produits divers gestion courante	2,17	
791000 – Transfert de charges d'exploitation	7 378,50	1 657,00
	7 380,67	1 657,00
Total	60 761,82	88 455,19
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.		
602250 – Achats fournitures de bureau	920,00	1 282,23
	920,00	1 282,23
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes		
606300 – Achats de petit équipement	947,29	514,05
611100 – Sous traitance informatique	720,00	759,00
613200 – Locations immobilières	5 120,00	4 800,00
613510 – Locations de matériel technique	635,00	
614000 – Charges locatives & copropriété		700,00
615000 – Entretien et réparations		110,00
615600 – Maintenance		41,66
616100 – Assurances multirisques	3 204,54	6 060,86
618100 – Documentation générale	110,32	621,47
622600 – Honoraires	2 919,00	3 308,75
622610 – Honoraires Juridique	450,00	445,48
622700 – Frais d'actes et contentieux	62,55	7,79
623000 – Publicité	62,73	
623300 – Foires et expositions		12,00
623400 – Cadeaux à la clientèle	405,33	204,91
625100 – Voyages et déplacements	367,10	1 275,86
625300 – Forfait kilométriques	2 326,28	5 731,68
625700 – Réceptions	191,78	814,83
626000 – Frais postaux	169,76	225,10
626100 – Frais de télécommunication	1 442,36	1 778,53
627800 – Prestations de services bancaires	360,80	375,78
628110 – Cotisations professionnelles	1 050,00	871,57
	20 544,84	28 659,32
Total	21 464,84	29 941,55
MARGE SUR M/SES & MAT	39 296,98	58 513,64



Compte de résultat détaillé

	du 01/04/17 au 31/03/18 12 mois	du 01/04/16 au 31/03/17 12 mois
CHARGES		
Impôts, taxes et vers. assim.		
631200 – Taxe d'apprentissage	212,70	275,00
631300 – Formation continue (Trésor)	188,44	248,20
633300 – Formation continue (organisme)	1 050,00	609,00
635110 – Contribut° économique territoriale	534,00	75,00
	1 985,14	1 207,20
Salaires et Traitements		
641100 – Salaires appointements	36 421,51	40 410,00
	36 421,51	40 410,00
Charges sociales		
645100 – Cotisations à l'URSSAF	9 233,43	11 502,55
645310 – Cotisations retraites (cadres)	2 746,10	4 429,02
645330 – Cotisations Prévoyance	946,65	
	12 926,18	15 931,57
Amortissements et provisions		
681120 – Dot. amort. s/immobil. corporel.	204,78	177,67
	204,78	177,67
Autres charges		
658000 – Charges diverses gestion courante	0,44	0,56
	0,44	0,56
Total	51 538,05	57 727,00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-12 241,07	786,64
Produits financiers		
786620 – Repris.s/prov.dépréc.immob. financ.		0,04
		0,04
Charges financières		
667000 – Charges sur cession de V.M.P		0,25
		0,25
Résultat financier		-0,21
Opérations en commun		
RESULTAT COURANT	-12 241,07	786,43
Produits exceptionnels		
778000 – Produits exceptionnels divers	7 900,00	
	7 900,00	
Charges exceptionnelles		
671000 – Charges exception. s/opérat.gestion		533,92
		533,92
Résultat exceptionnel	7 900,00	-533,92
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
695000 – Impôts sur les bénéfices		38,00
		38,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 341,07	214,51



Liasse fiscale



Exercice ouvert le	01/04/2017	et clos le	31/03/2018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi			
SIRET	7 9 1 8 6 0 0 5 9 0 0 0 2 5		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
186 rue Saint Paterne			
60700 PONTPONT			

REGIME FISCAL DES GROUPEES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités d'architecture	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	--------------------------	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33,1/3 %		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	4 341
	Bénéfice imposable à 15 %	0				
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %				
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines		Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>		Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :						
Dans le secteur productif, art. 244 quater W						
Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X						

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Viseur conventionné		Visa : CGA	
Nom, adresse, téléphone, Télécopie			
- du professionnel de l'expertise comptable : SAS ACA			
175 boulevard Pereire 75017 PARIS			
- du conseil :			
- de l'association agréée :			
- N° d'agrément de l'AA :			
Tél : 01 47 63 70 86			
Tél :			
Tél :			

Cegid Group



F	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

H	DIVERS
---	--------

[illegible][illegible]

	RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
--	---------------	--

Désignation de l'entreprise SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 186 rue Saint Paterne 60700 PONTPOINT Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 7 9 1 8 6 0 0 5 9 0 0 0 2 5 Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31/03/2018			
					Net 3			
					Brut 1		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)					AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *			AB		AC	
		Frais de développement *			CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires			AF		AG	
		Fonds commercial (1)			AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles			AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains			AN		AO	
		Constructions			AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			AR		AS	
		Autres immobilisations corporelles			AT	1 368	AU	418 949
		Immobilisations en cours			AV		AW	
		Avances et acomptes			AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			CS		CT	
		Autres participations			CU		CV	
		Créances rattachées à des participations			BB		BC	
		Autres titres immobilisés			BD		BE	
		Prêts			BF		BG	
		Autres immobilisations financières*			BH		BI	
TOTAL (II)					BJ	1 368	BK	418 949
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements			BL		BM	
		En cours de production de biens			BN		BO	
		En cours de production de services			BP	12 060	BQ	12 060
		Produits intermédiaires et finis			BR		BS	
		Marchandises			BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes			BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)*			BX	17 490	BY	1 158 16 331
		Autres créances (3)			BZ	424	CA	424
		Capital souscrit et appelé, non versé			CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			CD		CE	
Disponibilités			CF	2 169	CG	2 169		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*			CH	957	CI	957	
	TOTAL (III)			CJ	33 101	CK	1 158 31 942	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)			CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)			CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)			CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	34 469	1A	1 577 32 892	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an		CR 1 240	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group



Désignation de l'entreprise		SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 500)	DA	7 500		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	462		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	214		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(4 341)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	3 836	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	4 340		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	11 496		
	Dettes fiscales et sociales	DY	13 219		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	29 055		
	Ecart de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	32 892		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 055		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	66 757	FH		FI	66 757		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	66 757	FK		FL	66 757		
	Production stockée*							FM	(13 376)		
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	7 378		
	Autres produits (1) (11)							FQ	2		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	60 761		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU	920		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	20 544		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	1 985		
	Salaires et traitements*							FY	36 421		
	Charges sociales (10)							FZ	12 926		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*							GA	204	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD			
	Autres charges (12)							GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	73 002			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	(12 241)			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR			
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	(12 241)			

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



Désignation de l'entreprise										SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	7 900	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	7 900	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	7 900
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	68 661		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	73 002		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	(4 341)
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières										HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *										HP	
		- Crédit-bail immobilier										HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	7 378
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives										A6	
		obligatoires										A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
Abandon de compte courant Mr PASS sous réserve de retour à meilleure fortune										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
											7 900		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous ☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature ☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue { biens				
services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772



Désignation de l'entreprise **SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	888	LC		LD	479	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	888	LO		LP	479
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T
Autres participations					8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S		
Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U		1V		
TOTAL IV					LQ		LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	888	ØH		ØJ	479	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML		
		Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	1 368	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	1 368	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ			
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	1 368	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise **SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi**

Néant ☐ *

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	213	QM	204	QN		QO	418		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	213	QV	204	QW		QX	418		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	213	ØP	204	ØQ		ØR	418		

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							N0	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ							

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations										SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi							Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	1 158	6U		6V		6W	1 158
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 158	TY		TZ		UA	1 158
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 158	UB		UC		UD	1 158
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE		UF				
	– financières		UG		UH				
	– exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	1 240				1 240		
	Autres créances clients			UX	16 250	16 250					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) U0)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	32	32					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	392	392					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	957	957					
	TOTAUX			VT	18 871	VU	17 631	VV	1 240		
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	11 496	11 496							
Personnel et comptes rattachés		8C	3 181	3 181							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 993	5 993							
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	3 917	3 917						
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	127	127						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	4 340	4 340							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	29 055	VZ	29 055						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	4 340				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						



Désignation de l'entreprise : SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi

Néant ☐ *Exercice N, clos le :
31/03/2018

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WB		
			de son conjoint				moins part déductible*				à réintégrer :		WC
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD			Amortissements excédentaires (art. 39–4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				WE			XE
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39–4 du C.G.I.)		WF			Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)				WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)				RB			XW
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058–B, cadre III)		WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067–BIS)				XX			
	Amendes et pénalités		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *				XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7
	Quote–part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins–values nettes à long terme		– imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								I8		
			– imposées au taux de 0 %								ZN		
	Fraction imposable des plus–values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{								– Plus–values nettes à court terme	WN	
											– Plus–values soumises au régime des fusions	WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39–1–3 et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW			WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote–part de 12 % des plus–values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3	

TOTAL I

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
			– imposées au taux de 0 %								WH	
			– imposées au taux de 19%								WP	
			– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
			– imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*											WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)											XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :												
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY	
	Majoration d'amortissement*										XD	
	Abatement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement			X9		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI		)	XG	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	4 341
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						bénéfice (I moins II)		XI				
						déficit (II moins I)						XJ 4 341
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN				XO 4 341



Désignation de l'entreprise		SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	4 341
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	4 341
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)				Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *				ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *					
				8X	8Y
				8Z	9A
				9B	9C
Provisions pour dépréciation *					
				9D	9E
				9F	9G
				9H	9J
Charges à payer					
				9K	9L
				9M	9N
				9P	9R
				9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :				YN	YO
				↓ ligne WI ↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)	XU	☐
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Désignation de l'entreprise SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	214		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	0E			ZE						
					ZF						
					ZG	214					
TOTAL I				0F	214	TOTAL II		ZH	214		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ						
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance				YT	720					
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 635)				XQ	5 755					
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	3 431					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 1 050)				ST	10 638					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	20 544					
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	534					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)				9Z	1 451					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	1 985					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	11 816					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	1 845					
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *				0B	31 832					
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S						
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	%					
	— Numéro du centre de gestion agréé *		XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



Désignation de l'entreprise : SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/04/2017 et clos le : 31/03/2018		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :			
I Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX	
Effectifs au sens de la CVAE		EY	
Période de référence	GY		
Date de cessation	HR		
VI Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		YP	2
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



EXERCICE CLOS LE 31/03/2018

N° SIRET 7 9 1 8 6 0 0 5 9 0 0 0 2 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS AA PA CH Atelier d'Arch Pass Christakoudi

ADRESSE (voie) 186 rue Saint Paterne

CODE POSTAL 60700 VILLE PONTPOINT

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	10

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique CHRISTAKOUDI Prénom(s) Maria
Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 12061979 N° Département Commune SOFIA Pays BULGARIE
Adresse : N° 186 Voie rue Saint Paterne
Code Postal 60700 Commune POINTPOINT Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique PASS Prénom(s) James
Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50
Naissance : Date 09051974 N° Département 94 Commune NOGENT SUR MARNE Pays FRANCE
Adresse : N° 186 Voie rue Saint Paterne
Code Postal 60700 Commune POINTPOINT Pays FRANCE

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



AA.PA.CH

Atelier d'Architecture Pass Christakoudi

Société par actions simplifiée au capital de 7500 €

Siège Social : 186, rue Saint Paterne

60700 Pontpoint

791 860 059 R.C.S Compiègne

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMIS

A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2018

Nous vous proposons d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice de 4 341 € comme suit :

- Report à Nouveau 4 341 €

LE PRESIDENT



RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

L'Assemblée Générale, sur la proposition de la Présidence, décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 4 341 € de la manière suivante :

- Report à Nouveau 4 341 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

LE PRESIDENT

